

## **Réouverture des jeux d'eau au parc des Moulins à compter d'aujourd'hui**

**Après plusieurs mois de pause dus à la trêve hivernale puis au confinement, l'aire de jeux aquatiques du parc des Moulins est de nouveau accessible à compter d'aujourd'hui, vendredi 10 juillet.**

A destination des enfants à partir de 3 ans, sous la responsabilité des parents, l'aire de jeux rouvre aux horaires d'été habituels :

Tous les jours de 12h à 19h30 jusqu'à la fin du mois d'août, puis les mercredis et week-ends de septembre, de 14h à 19h30.

Les jeux d'eau s'arrêtent automatiquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20° C.

Cet équipement ludique de quelque 200 m<sup>2</sup> met à disposition des enfants une quinzaine de jeux d'eau, pour les rafraîchir en été et surtout les amuser ! L'aire de jeux est gardiennée, son état sanitaire régulièrement contrôlé. L'eau qui jaillit du mobilier est l'eau potable de la Ville qui est immédiatement recueillie dans une cuve souterraine pour être réutilisée par les services des Espaces paysagers et Propreté de la Ville.

Quelques règles sont à respecter : les animaux sont interdits et seuls les chaussons de piscine sont autorisés sur le sol en caoutchouc amortissant de l'aire de jeux d'eau, conçu pour le confort des enfants.

### **Pour rappel**

**Cinq nouvelles aires de jeux d'eau seront aménagées d'ici le mois de septembre : au parc des Vassaules, aux Marots, au parc Zielona-Gora, à Québec et au parc des Deux-Rives.**

### **Se rafraîchir en toute sécurité**

Pour rappel, il est strictement interdit de se baigner dans les bassins, vannages et cours d'eau de la Ville de Troyes, qui présentent un danger réel de noyade.

Pour des raisons évidentes d'hygiène, la baignade dans les fontaines publiques troyennes est également formellement interdite. La qualité de l'eau est incertaine car celle-ci coule en circuit fermé. Les contrevenants risquent, outre une amende maximale de 38 EUR, de se blesser (glissades car matériaux non-antidérapants) et d'attraper des infections liées à la stagnation de l'eau et à la présence des pigeons, ainsi qu'au développement de bactéries dû aux températures estivales.

Pour se rafraîchir en toute sécurité, les Troyens peuvent profiter des jeux d'eau du parc des Moulins et de la piscine des Chartreux, qui les accueillent tout l'été !

---

**Votre contact**

**Service relations presse**

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

[relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)